

## COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PÉTR du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le trois avril deux mille vingt-quatre, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS :46 membres sont présents avec voix délibérative (36 Titulaires et 10 suppléants)

Le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants –17 titulaires – 9 suppléants ayant obtenu procuration)

- |                                  |                                   |                               |
|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1. Yvette BLANCHARD              | 12. Pascal MOMPACH                | 23. Marie-Anne DELEVALLEE (S) |
| 2. M-Bernadette BUISSET-LAVALARD | 13. Daniel POTEAU,                | 24. Geneviève GAUTHIER (S),   |
| 3. Jean-Marie DEVILLERS          | 14. Michel PRETTRE                | 25. Jeanine HOSSELET(S)       |
| 4. Nathalie DROBINOHA,           | 15. Maryvone RINGEVAL             | 26. Jacky LAURENT(S)          |
| 5. Olivier GOBERT                | 16. Gérard SETAN,                 |                               |
| 6. Jean-Claude GUINET            | 17. Sylvain TRANOY,               |                               |
| 7. Bernard HUREZ,                | 18. Jean-Pierre BAVENCOFFE (S)    |                               |
| 8. Billy JOURNET,                | 19. Claire BURLET (S)             |                               |
| 9. Marc LANGLAIS,                | 20. Marie-Danielle CHEVALIER (S), |                               |
| 10. Bruno LEFEBVRE               | 21. Jean-Pierre COUVENT (S)       |                               |
| 11. Romain MANESSE               | 22. Bernard DEBUT(S)              |                               |

Suppléants n'ayant pas de procuration

Jean-Paul BASSELET (S)  
Martine LABALETTE (S)  
Christelle MARQUES(S)  
Danielle PREVOST(S)  
Marie-Claude URBAIN (S)

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (15 votants – 14 titulaires – 1 suppléante ayant obtenu procuration) :

- |                        |                       |                           |
|------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 1. Etienne BASQUIN,    | 6. Michel HENNEQUART, | 13. Laurence RIBES,       |
| 2. Marie-Josée DEPRez  | 7. Yannick HERBET,    | 14. Paul SOUPLY           |
| 3. Maurice DEFAUX,     | 8. Julien LEONARD,    | 15. Virginie DELSARTE (S) |
| 4. Daniel FORRIERES,   | 9. Joseph MODARELLI   |                           |
| 5. Jean-Claude GERARD, | 10. Gilles PELLETIER, |                           |
|                        | 11. Patrice QUEVREUX, |                           |
|                        | 12. Henri QUONIOU,    |                           |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (5 votants – 5 titulaires) :

1. Jean-Marc BOUCLY
2. Michel DHANEUS
3. Didier ESCARTIN,
4. Jean-Marc LEMEITER
5. Roland SALENGRO

Suppléant n'ayant pas de procuration

Xavier DUPONT (S)

Membres excusés (T) :

Gérard ALLART, Pascal BRUNIAUX, Thierry BOUTEMAN, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Jacques DENOYELLE, Eddy DHERBECOURT, M-Thérèse DOIGNEAUX, Gilbert DRAIN, Pascal DUEZ, Christian DUMONT, Benoit DHORDAIN, Jean-Pierre DHORME, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Jeanine HOSSELET, Bruno IVANEC, Philippe LOYEZ, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Slimane RAHEM Laurence SAYDON, Nicolas SIEGLER.

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Patrice BONIFACE, Frédéric BRICOUT, Didier CATTOEN, Bernadette DUBUIS, Mathieu DAVOINE, Pierre-Henri DUDANT, André-Marie FORRIERE, Sylvain HALLE, Ludovic HAVART, Stéphane JUMEAUX, Bertrand LEFEBVRE, Monique LESNE, Jean-Felix MACAREZ, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Jacques OLIVIER. Jeremy RICHARD, Liliane RICHOMME

Christophe BISIAUX, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART

**OBJET : APPEL A PROJETS (AAP) ACTEE + : FONDS CHÊNE**

**Didier ESCARTIN** rappelle que le Pays du Cambrésis, à la suite de ses candidatures ACTEE établies en groupement avec les 3 EPCI et la Ville de Cambrai, a contractualisé 2 conventions : SEQUOIA 2 et SEQUOIA 3 pour accompagner les collectivités de l'arrondissement dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

A ce jour, 58 audits énergétiques de bâtiments publics (écoles, mairies, salles polyvalentes, salles de sport...) ont été réalisés (ou en cours de finalisation) sur l'ensemble de l'arrondissement.

Les collectivités continuent de solliciter le Pays du Cambrésis pour réaliser des audits énergétiques de leur bâtiments et bénéficier de financement afin de réduire son coût.

Le Pays se rapprochera de chaque collectivité pour mesurer l'ensemble de leurs besoins en matière de rénovation de leurs bâtiments publics.

La FNCCR a décidé de poursuivre le financement des collectivités pour la rénovation de leur parc tertiaire, au sein d'ACTEE+ (PRO-INNO-66), troisième édition du programme créé par arrêté ministériel le 28 novembre 2022 via le Fonds CHÊNE.

Cet outil vise à accompagner les collectivités territoriales en fournissant une aide à la décision en amont des travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, et autres actions d'économies d'énergie. L'objectif est de les aider à lever les freins qu'elles peuvent rencontrer pour favoriser le passage à l'acte.

Le Fonds CHÊNE apporte un soutien financier particulier, via différents bonus, aux actions et structures suivantes : pérennisation des postes d'économies de flux, schémas directeur immobilier énergie (SDIE), études de décarbonation, actions ciblées sur les écoles via un partenariat avec la Banque des territoires, communes rurales et DROM.

**Il est proposé aux membres du comité syndical de :**

- **Autoriser la structure à candidater à l'AAP ACTEE + : Fonds CHÊNE, le cas échéant sous la forme d'un groupement avec les EPCI et villes pôles**
- **Autoriser le Président à signer tous les documents afférents**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait en séance le 09 avril 2024

Pour extrait conforme,

Publié le 22 AVR. 2024

Certifié exécutoire le 22 AVR. 2024

Le Président,

Sylvain TRANOY

